

Des « Bacs à marée » pour inciter au ramassage spontané des déchets

Dans le cadre de la politique de Développement Durable de la municipalité d'Andernos, le projet « Bacs à marée » vient de voir le jour sur la plage du Bétey.

La mise en place de ces bacs, inspirée par quelques initiatives présentes sur le littoral aquitain, a été guidée par le constat qu'aucun dispositif n'était en place pour accompagner et inciter au ramassage par les promeneurs des déchets dits anthropiques (mégots, bouchons, capsules, verre, plastique, caoutchouc, ferraille, carton/papier, textile) laissés sur la plage ou rejetés par la mer.

Pour Eric Coignat, adjoint chargé de l'Environnement et du Littoral *« Cette action s'inscrit dans notre politique de développement durable de gestion des plages. Elle permet de respecter le milieu naturel et de favoriser les pratiques écoresponsables d'élimination des déchets ».*

Si vous trouvez ce type de déchets lors de votre promenade, merci de les ramasser et de les déposer dans le bac installé sur la Plage du Bétey (accès capitainerie). Si l'efficacité de cette initiative est avérée, d'autres bacs seront prochainement déployés le long du littoral andernosien.

À noter, il est important de laisser sur place ce qu'on appelle les laisses de mer, c'est-à-dire les débris d'origine naturel (coquillages, algues, restes d'animaux marins, œufs d'oiseaux, mues de crustacés, bois flottés etc.)

Bon à savoir : 80% des déchets marins proviennent des activités à terre et peuvent rester au fond de l'océan 50 ans.

